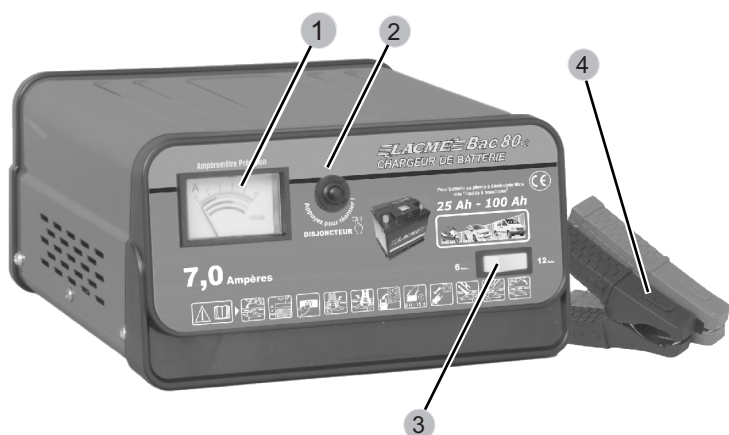


CHARGEURS DE BATTERIE

SPÉCIAL pour batteries au plomb à électrolyte libre dites « batteries liquides à bouchons »

Nous vous remercions pour votre confiance en notre production de qualité. Pour tirer le meilleur parti de votre investissement, **veuillez lire attentivement cette notice d'utilisation.**

BAC 80-2



BAC 40



- 1 Ampèremètre
- 2 Disjoncteur de surcharge
- 3 Choix de la tension de batterie : 6 volts / 12 volts
- 4 Pincés de charge rouge (+) et noire (-)

CARACTÉRISTIQUES

La gamme **BAC** est spécialement étudiée pour charger les batteries au plomb à électrolyte libre (avec bouchons). Elle sera adaptée à la recharge de batteries 6 Volts et 12 Volts pour le **BAC 80-2** et uniquement 12 Volts pour le **BAC 40**. La charge nécessite une surveillance impérative de l'utilisateur.

Ce chargeur permet de recharger des batteries de 15 à 60 Ah pour le BAC 40 et 25 à 100 Ah pour le BAC 80-2.

Grâce son ampèremètre, le chargeur indique le courant transmis à la batterie pendant la recharge.

Il possède un **disjoncteur** en façade contre la surcharge et les inversions de polarité sur la batterie ou les mises en court-circuit des pincés.

Produit	Référence	Tension nominale de sortie	Charge jusqu'à	Capacité nominale	Courant sortie	Secteur Consommation	Dimensions	Poids
BAC 40	501.200	12V	60 Ah	15 Ah	0 à 4 A moyen	230V - 50Hz 75 W	29 x 25 x 13 cm	2,4 kg
BAC 80-2	501.500	6V - 12V	100 Ah	25 Ah	0 à 7 A moyen	230V - 50Hz 115 W	29 x 25 x 13 cm	4,4 kg

Appareils équipés d'un indicateur de courant de charge, d'un transformateur de sécurité et d'un dispositif de protection contre les surcharges et les inversions de polarité.

AVERTISSEMENT :

Ces appareils conviennent uniquement pour la recharge des batteries au plomb à électrolyte libre ou dites "sans entretien" sous la surveillance impérative de l'utilisateur. Ne pas tenter de recharger des piles non rechargeables.

BRANCHEMENT et FONCTIONNEMENT



1 - Débrancher le chargeur du secteur.



2 - Déconnecter la batterie du véhicule selon les prescriptions du constructeur.



3 - Sur les batteries standard, enlever les bouchons.



4 - Vérifier le niveau d'électrolyte, si besoin faire l'appoint avec de l'eau déminéralisée.

Le niveau doit se trouver à environ 1 cm au dessus des plaques.



5 - Brancher la pince + (rouge) et - (noire) sur la batterie en respectant la polarité de la batterie.



6 - Si besoin, réarmer le disjoncteur ② en appuyant dessus.



7 - Choisir la tension de charge (6V ou 12V) à l'aide du commutateur ③ **pour le BAC 80-2**.



8 - Brancher le chargeur sur le secteur (avec prise de terre).



9 - Surveiller régulièrement l'évolution du courant grâce à l'aiguille de l'ampèremètre ①.



10 - Laisser la batterie branchée le temps nécessaire selon sa capacité et son état de charge (voir § "Conseils de charge").



11 - Débrancher la prise secteur.



12 - Enlever les pinces de la batterie.



13 - Remettre les bouchons en place.

• **Rappel** : Il est fortement conseillé d'isoler la batterie du réseau électrique du véhicule et de la retirer du compartiment voiture (voir § Règles de sécurité).

CONSEILS de CHARGE

CHARGE

Quand une batterie est déchargée, il faut la recharger rapidement pour éviter qu'elle ne perde ses qualités définitivement. Une batterie en bon état mais "à plat" se recharge facilement jusqu'à sa capacité nominale. En revanche, une batterie en mauvais état ne pourra pas maintenir la charge. L'origine peut en être :

- batterie sulfatée en interne,
- éléments coupés : L'aiguille de l'ampèremètre ne dévie pas (attention, une batterie en décharge profonde ne se réveillera qu'après un certain temps, de 15 min. à 4 heures),
- éléments en court-circuit : l'aiguille bouge, mais un bouillonnement rapide se produit sur les éléments non défectueux. Les éléments détériorés restent neutres. La tension ne monte pas même après plusieurs heures de charge.

La charge de la batterie doit être impérativement **sous la surveillance de l'utilisateur** par un contrôle régulier.

DÉCHARGE PROFONDE

Lorsqu'une batterie est très déchargée (décharge profonde), sa tension est réduite à quelques volts et sa résistance interne est grande. Cette résistance s'oppose à la recharge de la batterie. Selon l'état de la batterie, il est possible de la récupérer en laissant la batterie branchée pendant 15 min. à 4 heures et attendre que l'aiguille de l'ampèremètre ① remonte. Sinon, la batterie est déclarée défectueuse.

PROTECTION

Protection contre les surcharges :



Le chargeur est équipé d'un disjoncteur ② thermique présent **en façade**.

Ce dispositif protège l'appareil contre des surintensités créées par des batteries défectueuses ou sur-dimensionnées en capacité Ah (hors plage couverte par le chargeur).

Avant de réarmer le disjoncteur, débrancher le chargeur du secteur, supprimer la cause du défaut. Attendre ¼ heure (refroidissement) et le réarmer avant nouvelle utilisation.

DURÉE DE CHARGE

Quand on met une batterie en charge, on ne connaît pas toujours son état de charge précis. Il est alors indispensable de surveiller régulièrement le processus de charge afin d'éviter que la batterie soit surchargée et qu'elle rentre en ébullition. (S'aider de l'ampèremètre, fig. 2).

Pour une batterie Une charge normale et idéale s'effectue avec un courant de charge qui correspond à 1/10 du chiffre indiquant la capacité (en Ah) de la batterie. La durée de la recharge sera alors de 10 heures.

Ex. : Batterie de 70 Ah = 7 A pendant 10 heures (BAC 80-2),
Batterie de 40 Ah = 4 A pour 10 heures (BAC 40)

Selon la capacité (Ah) de la batterie et le courant de charge fourni par le chargeur, la recharge sera faite plus ou moins rapidement.

Ainsi, pour une batterie de 45Ah rechargée à 7A (ex. BAC 80-2), la durée de recharge sera d'environ 6h30. Pour un chargeur de 4 A (ex. BAC 40), la durée sera d'environ 11h pour 45 Ah.

L'aiguille de l'ampèremètre diminue en fur et à mesure que la batterie se recharge et tend vers 0 en fin charge. (Voir fig.2)

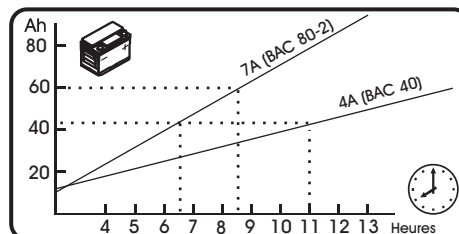


Fig. 1 : Durée de charge variable selon courant de charge

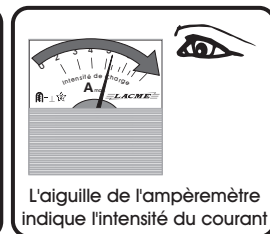


Fig. 2 : L'ampèremètre

Protection contre les inversions de polarités et les court-circuits des pinces :



Le chargeur est opérationnel dès sa mise sous tension. Par conséquent, ne pas entrechoquer les pinces, cela est inutile et provoque des étincelles.

En cas d'inversion de polarité prolongée ou de court-circuit des pinces, le disjoncteur ② se déclenche et protège le chargeur.

Avant de réarmer le disjoncteur, débrancher le chargeur du secteur, supprimer la cause du défaut. Attendre ¼ heure (refroidissement) et le réarmer avant nouvelle utilisation.





SÉCURITÉ

La recharge de batteries dégage des gaz explosifs.



- Avant la charge, **lire le mode d'emploi.**
 - Ce chargeur n'est pas destiné à être utilisé par des enfants ou des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou dénuées d'expérience ou de connaissance appropriées. Cet appareil ne doit pas être utilisé comme jouet par les jeunes enfants.
 - Ne pas exposer à la pluie. **Ce chargeur est à usage intérieur.**
- Ce chargeur comporte des interrupteurs pouvant provoquer des arcs ou des étincelles, aussi, lors de la charge, placer le chargeur dans une pièce ou une enceinte aérée et aménagée à cette fin.
- Déconnecter l'alimentation secteur avant de brancher ou de débrancher les connexions pinces sur la batterie.
 - Si la batterie reste installée sur le véhicule, brancher la pince appropriée à la borne de batterie qui n'est pas reliée à la masse du véhicule, puis brancher l'autre pince au châssis loin de la batterie et de la canalisation de carburant.
 - Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant ou de son service après vente.
 - Ne pas recharger des batteries non rechargeables.

 <p>Avertissement : risque de chocs électriques.</p>	 <p>Interdiction : ne pas entreprendre d'intervention sur cet appareil, sans l'avoir débranché électriquement.</p>
---	--

 <p>Avertissement : risque de température élevée (surfaces chaudes).</p>	 <p>Protection de l'environnement : Cet appareil fait l'objet d'une collecte sélective. Il contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables.</p>
--	---



Cadre réservé à l'utilisateur

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Tél.

Problème rencontré :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

La garantie couvre les défauts de fabrication et les composants défectueux. Sont garantis uniquement les réparations et remplacements d'éléments réalisés par le personnel technique agréé par LACMÉ.

Les pièces défectueuses seront envoyées en port payé.

La garantie ne couvre pas les dommages directs ou indirects causés par notre équipement aux personnes ou biens, ou par les opérations de réparations réalisées directement par le client ou par des tiers.

La garantie ne couvre pas:

- Pannes ou dommages causés par une utilisation inadéquate de l'appareil.
- Pannes ou dommages causés par des pièces de rechange différentes des originaux ou recommandées par LACMÉ.
- Pannes ou dommages causés par une mauvaise conservation de l'appareil.
- Composants sujets à usure (chargeur, câbles, pinces, commutateurs, etc...).

La garantie est annulée:

- Quand on réalise des réparations ou remplacements de composants de l'appareil sans une autorisation préalable de LACMÉ
- Quand on manipule ou élimine le numéro de série identifiant indubitablement chaque équipement
- Quand on constate que la panne a été causée par une utilisation inadéquate de l'appareil, par une chute ou coup ou par des causes non conformes aux usages normales.
- Quand l'appareil a été démonté, modifié, ou réparé sans l'autorisation de LACMÉ.

Les réparations réalisées sur les équipements garantis, ne généreront ni paralysie ni prorogation de la période de garantie.

**LACMÉ, Les Pelouses, route du Lude,
72200 LA FLECHE (FRANCE).
Tél. : 02 43 94 13 45 - Fax : 02 43 45 24 25**



Les Pelouses, route du Lude 72200 LA FLÈCHE FRANCE
 Tél. : 02.43.94.13.45 Télécopie : 02.43.45.24.25 Ligne directe SAV : 02.43.48.20.86

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ C.E.

Nous certifions, par la présente, que les matériels neufs désignés ci-dessous :

BAC 40 Réf. : 501.200

BAC 80-2

Réf. : 501.500

de par leur conception et de par les méthodes de fabrication et de contrôle, sont conformes aux exigences de compatibilité électromagnétique définies ainsi qu'aux exigences de norme de sécurité applicable aux chargeurs.

Les directives

Low voltage : 2014/35/UE

EMC : 2014/30/UE

ROHS 2 : 2011/65/UE & Annexe II 2015/863

WEEE : 2012/19/UE

Les normes

EN IEC 60335-2-29:2021 + A1:2021 + A11:2024

EN 60335-1:2012 + A11:2014 + A13:2017 + A1:2019 + A14:2019 +

A2:2019 + A15:2021 + A16:2023

EN 62233:2008

EN IEC 55014-1:2021

EN IEC 55014-2:2021

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021+A2:2024

EN 61000-3-3:2013+A1:2019+A2:2021

Toute modification ou réparation d'un chargeur effectuée hors d'un Service Après Vente agréé par LACME ou sans utiliser des pièces détachées de notre origine rendra cette déclaration caduque.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
 Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



Fait à LA FLÈCHE, le 14 octobre 2025

La Direction,
 Marc BOUILLOUD

501x00_NU01_rev6.cdr - 15102025/IB

BON DE GARANTIE

(remis au client au moment de la vente)

Cet appareil est garanti 2 ans, pièces détachées et main d'oeuvre, à partir de la date d'achat.

BAC 40

BAC 80-2

Cachet Revendeur

N° de série

Reporter le numéro de série présent sur l'appareil.

Acheté le A

Cette garantie se limite au remplacement gratuit par nos ateliers des pièces reconnues défectueuses. Elle ne couvre pas les frais de transport et ne peut en aucun cas ouvrir droit à une indemnité quelconque.